

FORMATION

QUALIFICATION

ARCHIVES

EMPLOI



n° 56

Note d'information du Centre d'études
et de recherches sur les qualifications.

OCTOBRE 1979

ÉLÉVATION DU NIVEAU DE FORMATION, RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION ACTIVE ET ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DE L'EMPLOI

Les questions relatives à la relation formation-emploi sont encore fréquemment évoquées en terme d'adéquation des besoins de l'économie et de la capacité de production du système éducatif en niveaux et types de spécialités professionnelles. Or, l'on sait que les jeunes gens et jeunes filles ne représentent qu'une faible part des recrutements des entreprises et administrations. Un grand nombre d'emplois sont en effet pourvus soit par des individus déjà actifs soit par des personnes, et principalement des femmes, qui cherchent à prendre un emploi longtemps après avoir terminé leurs études.

La compréhension de ces mécanismes, qui sont ceux du fonctionnement du marché du travail, pose ainsi la question de savoir comment se renouvellent et se transforment les caractéristiques des individus susceptibles de prendre un travail.

Sur ce thème, et suivant la méthode décrite ci-après, le département de l'Emploi et des Prévisions a traité de façon approfondie les données des recensements de la population de 1968 à 1975. Ce travail qui est résumé ici a fait l'objet d'un rapport qui peut être consulté au service d'information et de documentation (1).

(1) Utilisation par les secteurs d'activité du potentiel de formation des actifs - Doc. ron. - Juillet 79 - P. Clémenceau.

INTRODUCTION

POPULATIONS ÉTUDIÉES - MÉTHODE D'ANALYSE

I. — QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE

• **La population totale en âge de travailler se renouvelle en fonction des décès et de l'arrivée des jeunes générations.** La structure de cette population par classe d'âge (par exemple quinquennale) évolue ainsi en raison de la démographie et de l'âge de la scolarité obligatoire.

D'autre part, **le renouvellement de chaque sous-groupe, caractérisé par le niveau de diplôme, se fait de façon différente en fonction de l'importance relative des flux de sorties du système éducatif.** La structure de la population par niveau de diplôme s'en trouve modifiée. Le croisement de l'âge et du diplôme permet d'avoir une image du renouvellement des sous-groupes caractérisés par ces deux critères d'âge et de formation.

• **La population active n'est qu'une fraction de la population en âge de travailler.** L'évolution des taux d'activité en fonction de l'âge, du diplôme et du sexe représente donc le renouvellement des actifs suivant ces mêmes critères.

• **Ces transformations des caractéristiques individuelles des actifs sont prises en compte différemment par les entreprises et les secteurs d'activité.** Dès lors, on peut examiner les principales différences dans l'utilisation économique des différentes catégories de main-d'œuvre disponible dans la population. Dans cette dernière analyse, seul le niveau du diplôme a été pris en compte. Malgré cette limite, l'examen fait surgir quelques questions importantes sur la relation entre les modes de croissance des secteurs et la manière dont ils ont recouru à la main-d'œuvre disponible.

Les caractéristiques individuelles dont on parlera dans cette note ne sont qu'une partie de celles prises en compte par les employeurs au moment des recrutements, puisqu'il ne s'agit que du niveau de diplôme, de la classe d'âge et du sexe.

II. — LA MÉTHODE D'ANALYSE

Pour comparer la structure par âge et diplôme des populations 1968 et 1975, qu'il s'agisse de la population active ou de la population totale, on a utilisé une méthode de vieillissement fictif.

Par un calcul d'affectation des effectifs de la classe d'âge n de 1968 aux classes $n + 1$ et $n + 2$, on a obtenu une image de ce qu'aurait été la population 1968 vieillie de sept ans.

Ainsi, en comparant cette population 1968 « vieillie » à la population 1975 « vraie », on peut estimer l'effet sur la période :

1. Des « sorties » dans les classes d'âge supérieures : décès, retraits d'activité... ;
2. Des « entrées » dans les classes d'âge jeunes : renouvellement de la population par les jeunes sortant du système éducatif.

— Les populations étudiées.

On a centré l'étude sur deux populations :

1. La population dite totale : qui est constituée de l'ensemble des individus ayant dépassé l'âge de fin de scolarité obligatoire, non scolarisés et non apprentis.
2. La population active, même ensemble d'individus mais qui se déclarent actifs à la date du recensement, c'est-à-dire soit actifs occupés, soit chômeurs.

III. — LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Sans entrer dans les détails techniques de confrontation de nomenclatures, on peut évoquer en premier lieu les problèmes tenant à l'utilisation d'un instrument comme le classement des individus par rapport au diplôme le plus élevé obtenu, selon la nomenclature en six niveaux créée en 1967.

La construction par croisement du diplôme d'enseignement général et des formations technologiques des codes niveaux de diplômes des recensements (D.I.P. ou F.O.R.M.) en fait de bons instruments. Cependant, il est patent que les définitions de rubrique et les modifications apportées d'un recensement à l'autre ne permettent pas de maîtriser complètement les changements intervenus sur la période dans le classement des formations. Ainsi, à titre d'exemple, les diplômes paramédicaux et sociaux (qui ont connu un fort développement sur la période) sont bien identifiés dans le code 75, mais plus diffus dans le code 68. De plus, des formations anciennes continuent à être dispensées sous une autre appellation alors même que l'appellation ancienne est utilisée pour un autre type de préparation. L'exemple en est les brevets de technicien créés en 1952 et transformés ensuite en brevets de technicien supérieur (niveau III) alors que les actuels brevets de technicien ressortent du niveau IV.

Autre difficulté, les populations prises en compte sont hétérogènes par rapport aux critères de classement étudiés : on rappellera, d'abord, la difficulté d'interprétation de la notion même de niveau de formation (ou de diplôme). Assimilable à ce qui est obtenu à la sortie du système éducatif pour les plus jeunes, ce lien se relâche avec l'âge de deux manières :

- d'une part, dans la perception qu'en ont les individus au fur et à mesure de leur itinéraire professionnel et dont témoigne (entre autres choses) les glissements de déclarations qui apparaissent dans les données ;
- d'autre part, dans le développement de systèmes de formations continues pour les adultes qui prolongent l'enseignement reçu largement au-delà de la sortie du système éducatif et ne sauraient être sans incidence sur la déclaration des individus.

Enfin, sur un autre plan, la signification des rubriques peut varier selon la population concernée. Ceci est particulièrement important pour les sans-diplômes. Pour la main-d'œuvre jeune, une déclaration « sans diplôme » renvoie le plus souvent à une sortie prématurée du système éducatif ou à un échec dans les filières courtes et caractérise donc assez bien une situation a priori peu favorable du point de vue de la demande d'emploi. En revanche, une part de la population adulte qui se déclare sans diplômes peut en fait avoir suivi une scolarité relativement longue (sortie en deuxième ou première) et posséder un niveau d'enseignement général relativement élevé. Ceci, dans la mesure où la majorité des élèves des lycées et collèges ne passaient pas de diplôme en fin de troisième (B.E. ou B.E.P.C.), cette pratique n'étant devenue courante qu'à partir des années soixante. A niveau de sortie équivalent, ces individus seraient donc actuellement classés dans les populations diplômées.

Dans le même ordre d'idées, on peut rappeler la très mauvaise connaissance des formations professionnelles extérieures aux formations Education Nationale pour la période 1945-1965. Il existait un nombre important de systèmes de formation, soit publics (formations de l'armée), soit privés pour lesquels l'information, à l'heure actuelle, reste encore disparate et inorganisée. Qu'en est-il, alors, de la déclaration des individus ayant suivi de telles formations à la question du diplôme possédé ?

L'ensemble de ces éléments conduisent à un enseignement de méthode essentiel, pour des travaux ultérieurs, à savoir la nécessité forte de travailler à partir de données croisant l'âge et le diplôme pour limiter les incertitudes évoquées ci-dessus.

I. — LE NIVEAU GÉNÉRAL DE FORMATION DE LA POPULATION S'ÉLÈVE

La comparaison des deux « images » de la population en âge de travailler et non scolarisée que fournissent respectivement les recensements de 1968 et de 1975, situe l'importance des transformations.

a) Le solde d'accroissement de cette population de l'ordre de deux millions d'individus peut en effet se lire comme une baisse marquée de la fraction de la population qui est non diplômée (moins 1,3 million) et conjointement une hausse forte de la population des diplômés (plus 3,3 millions). Sur une période courte, huit ans, les masses mises en jeu par le renouvellement démographique et l'arrivée des sortants du système éducatif ont donc eu des effets quantitativement considérables sur le niveau de formation de la population.

— Ainsi, d'une situation 1968 où les individus qui se déclarent diplômés ne représentent que le quart de la population en âge et en état de travailler, on passe en 1975 à une proportion de diplômés proche d'un tiers, comme le montre le tableau suivant :

TABLEAU N° 1

	Population totale		Différence
	1968	1975	
Diplômés	8.568.000 (24,8)	11.897.000 (32,6)	+ 3.329.000
Non-diplômés	25.996.000 (75,2)	24.643.000 (67,4)	— 1.353.000
Ensemble	34.564.000 (100)	36.540.000 (100)	+ 1.976.000

L'opposition diplômés-non diplômés est certes à interpréter avec prudence comme on l'a vu. Mais la rapidité du rythme de renouvellement de la population et des caractéristiques de formation n'en demeure pas moins un phénomène essentiel, dont il faudra désormais tenir compte.

b) **Second élément notable, la progression générale des diplômés s'effectue de manière très inégale selon le niveau de formation.** En tenant compte des précautions à prendre pour interpréter les variations d'effectifs par niveau, on peut avancer que :

- deux populations émergent par la progression très forte de leurs effectifs : les titulaires d'un diplôme d'enseignement technique de niveau V et les titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat ;
- la progression des autres catégories de diplômés est soutenue mais beaucoup moins spectaculaire que les deux premières. Ceci qu'il s'agisse des titulaires d'un diplôme d'enseignement général de niveau V (B.E.P.C. seul) ou IV (baccalauréat) ou des titulaires d'un diplôme de niveau IV technique.

II. — LA PROPORTION DE FEMMES VARIE SELON LE NIVEAU DE FORMATION ATTEINT

La question de la place de la population féminine dans le renouvellement des disponibilités en main-d'œuvre et de la main-d'œuvre effectivement mobilisée est déterminante pour comprendre ce qui s'est passé sur la période.

On connaît les processus traditionnels d'orientation qui aboutissent à affecter jeunes gens et jeunes filles dans des filières différentes du

système d'enseignement. On sait également que ces mécanismes sont en mutation sensible et que les jeunes filles ont désormais accès plus souvent que dans le passé à des niveaux ou filières qui leur étaient auparavant peu ouverts.

Les comparaisons effectuées apportent quelques éléments sur ces questions :

a) Pour l'enseignement général de niveau V et IV, la majeure partie des entrées (environ 60 %) concerne des jeunes femmes. Ce résultat confirme les estimations de l'Observatoire National sur les Entrées dans la Vie Active (E.V.A.).

b) Il est encore plus intéressant de noter que c'est également le cas pour les catégories de diplômés ayant suivi des enseignements postérieurement au baccalauréat. En considérant l'ensemble des sorties du niveau III (D.U.T., B.T.S., diplômes de la santé, D.E.U.G.) et les niveaux I et II, on constate une féminisation croissante de la population qui a fréquenté les enseignements supérieurs, alors que cette catégorie de main-d'œuvre était dominée par les hommes auparavant. Il s'agit là, sans aucun doute, d'une donnée majeure de l'évolution du marché du travail sur la période 1968-1975.

c) En sens inverse, les entrées après une formation technique, au niveau IV et surtout au niveau V, demeurent en majorité le fait de garçons. La part des femmes est en effet de 45 % au niveau IV et seulement 38 % au niveau V.

Il faut ajouter à ces remarques que des données plus fines, faisant apparaître la spécialité de la formation suivie, mettent en évidence les différences d'orientations des filles et des garçons dans ces filières. On se reportera ici aux résultats de l'Observatoire E.V.A.

TABLEAU N° 2. — Taux de féminisation des entrées dans la vie active entre 1968 et 1975 de personnes âgées de moins de 30 ans.

• Niveau VI (sans diplôme ou C.E.P.)	50,8
• Niveau V général (B.E.P.C.)	56,2
• Niveau V technique (C.A.P./B.E.P.)	38,1
• Niveau IV général (Baccalauréat général)	61,0
• Niveau IV technique (Baccalauréat et brevet de technicien)	45,0
• Niveaux supérieurs au baccalauréat	55,7

III. — LE LIEN ENTRE L'EXERCICE OU LA RECHERCHE D'UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET LA POSSESSION D'UN DIPLOME EST DE PLUS EN PLUS ÉTROIT

a) La possession d'un diplôme semble être de plus en plus liée à une entrée systématique en activité. On observe, en effet, que pour les populations de diplômés, la fraction de ceux qui se déclarent inactifs dans les classes d'âge jeunes se réduit de plus en plus. Ce phénomène, déjà largement observé pour la population masculine en 1968, se vérifie en 1975 pour les jeunes femmes et ceci d'autant plus qu'elles possèdent un diplôme de niveau plus élevé. Pour les classes d'âge jeunes (inférieures à 30 ans), le taux d'activité des jeunes femmes diplômées tend à converger avec celui de leurs homologues masculins à des valeurs fortes (de 70 à 90 % selon le diplôme).

La demande effective d'emploi, c'est-à-dire l'entrée réelle sur le marché du travail, peut bien sûr être différé par rapport à la date de

sortie du système éducatif et il peut exister des périodes transitoires entre l'école et l'activité, mais le résultat essentiel est que la plupart des jeunes diplômés se portent demandeurs d'emploi.

b) En ce qui concerne les classes d'âge les plus élevées, et ceci aussi bien pour les hommes que pour les femmes, les taux d'activité des non-diplômés fléchissent sensiblement plus vite que ceux des diplômés. Les retraits de la vie active se font plus tôt pour les non-diplômés sous la pression de divers facteurs dont l'analyse devient tout à fait indispensable pour comprendre les modifications qu'introduit dans l'équilibre général de l'emploi l'évolution du rapport diplômés/non-diplômés dans la population.

Ces deux résultats — baisse des taux d'activité avec l'âge, et hausse des taux d'activité pour les jeunes diplômés, en particulier les femmes — fait que le système productif se trouve en face d'une main-d'œuvre dont les caractéristiques se modifient encore plus rapidement que celles de l'ensemble de la population.

c) Parmi les moins de vingt-cinq ans, et plus particulièrement les jeunes femmes, on constate un écart important entre le taux d'activité des non-diplômées et ceux des différentes catégories de diplômées. Tendanciellement, la hausse de l'activité féminine se manifeste également sur les populations non diplômées, mais elles demeurent proportionnellement moins actives. Ce fait, qui mériterait d'être approfondi, nous indique que la part de la population des jeunes femmes qui restent en dehors de la vie professionnelle et peuvent constituer une réserve potentielle de demande d'emploi, présente du point de vue de la formation suivie des caractéristiques différentes des jeunes femmes actives. Il faut ajouter cependant que ce résultat repose sur la stricte déclaration des individus quant à leur activité. On peut penser que dans de nombreux cas, pour la population des non-diplômées, les situations de chômeur (et donc d'actif) et d'inactif sont assez proches.

TABLEAU N° 3. — Poids des non-diplômées dans la population féminine âgée de moins de 25 ans.

	Effectifs		Poids dans la population < 25 ans	
	1968	1975	1968	1975
Actives	988.600	798.660	57 %	46 %
Non-actives	482.680	351.595	78 %	72 %

IV. — L'UTILISATION QUI EST FAITE DES DIPLOMÉS DANS L'ÉCONOMIE N'EST PAS UNIFORME

Les évolutions entre 1968 et 1975 conduisent à opposer les « services » à la « production » et dans celle-ci, les grands types d'industrie entre eux.

Les structures des différents secteurs d'activité — comprises comme distribution de leurs effectifs totaux par catégorie de diplômés — sont très différenciées.

Sur un indicateur global de poids des non-diplômés ou à l'aide de la structure selon les niveaux de diplôme, des oppositions fortes apparaissent entre les secteurs d'activité.

Deux questions en résultent :

A. — Peut-on établir une correspondance entre ces différences de structure par niveau de diplôme et des caractéristiques sectorielles de la croissance économique ?

En premier lieu, les différents regroupements que l'on peut effectuer sont confirmés de 1968 à 1975 : qu'il s'agisse des grandes oppositions entre le tertiaire public ou les services et l'industrie, ou de découpages plus fins au sein des secteurs industriels. D'autre part la manière dont les différents secteurs répercutent les grandes transformations de la population active dont on a parlé ici conduisent à des écarts entre groupes qui ont plutôt tendance à s'accroître. L'hypothèse de différenciation de plus en plus marquée des secteurs du point de vue de l'utilisation de la main-d'œuvre diplômée est donc vraisemblable.

Enfin, dans les secteurs industriels, les regroupements effectués selon les diplômes possédés par la main-d'œuvre reproduisent la distinction entre production de biens de consommation, de biens intermédiaires et de biens d'équipement.

Ces liens entre type de croissance et utilisation des caractéristiques de formation de la main-d'œuvre montrent donc l'importance, tout à la fois, des différenciations sectorielles de l'économie et des transformations que connaissent les actifs, pour étudier les équilibres de l'emploi.

B. — Quels effets peut-on escompter des comportements des secteurs économiques sur l'emploi des différentes catégories de diplômés ?

L'évolution des effectifs des secteurs d'activité entre les deux dates exprime des différences remarquables dans l'utilisation économique des qualifications. Ce phénomène aide à comprendre certains traits caractéristiques de la situation actuelle de l'emploi.

L'interprétation de ces tendances implique de distinguer l'effet lié au développement du secteur et l'effet lié à la transformation de ses structures. **L'évolution des effectifs par catégorie de diplômés peut recouvrir des évolutions de la politique de main-d'œuvre des secteurs très différentes selon qu'elles procèdent de l'une ou l'autre de ces modalités.**

Ainsi, l'augmentation des effectifs de non-diplômés dans les secteurs des biens d'équipement, alors que cette population est en régression dans la plupart des autres secteurs, correspond bien à la progression soutenue des effectifs qu'ont connue ces secteurs de 1968 à 1975. Mais on enregistre également que l'effet de structure, qui marque la propension à utiliser cette main-d'œuvre relativement moins bien formée, diminue ici nettement moins que dans les autres secteurs industriels, du fait d'un appel massif à la main-d'œuvre féminine non diplômée. Comment expliquer ces choix dans les politiques de recrutement des entreprises concernées ? S'agit-il d'un phénomène durable ?

L'étude du recrutement des titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat fournit un autre exemple. On enregistre une augmentation de cette catégorie d'actifs dans tous les secteurs, indépendamment de l'évolution positive ou négative des effectifs totaux. En poussant l'analyse, on constate que ce sont les activités tertiaires qui ont une propension plus forte que les secteurs industriels à recruter cette catégorie de diplômés. La forte croissance des effectifs des secteurs tertiaires — en particulier des services et du secteur public — provoque de plus forts recrutements des diplômés supérieurs qui s'ajoutent à l'effet de structure. La tendance favorable à l'emploi des diplômés supérieurs s'en trouve accentuée, situant les débouchés de plus en plus nombreux, pendant la période 1968-1975, dans le secteur des services privés ou publics.

Ces deux exemples montrent la nécessité de s'interroger sur l'utilisation dans l'économie des différentes catégories de diplômés en raisonnant simultanément sur les données globales concernant l'offre et la demande de travail et sur les recrutements sectoriels qui, d'une manière délibérée ou non, introduisent des effets de structure déterminants pour l'équilibre de l'emploi et son évolution.

Les types de questions posées sont alors les suivants :

— Quelles sont les perspectives d'emploi des non-diplômés, en considérant l'évolution des grandes zones d'emploi actuelles de ceux-ci : l'agriculture, les services domestiques, les industries de consommation ?

— Quels sont les changements que marque le développement de l'emploi de cette main-d'œuvre non diplômée dans des secteurs nouveaux comme les industries de biens d'équipement ?

— Quelles conclusions tirer de ce que la part de la population féminine jeune, non encore mobilisée par l'activité, est moins diplômée que les jeunes femmes déjà en activité ?

— L'utilisation des formations techniques de niveau V est-elle appelée à se développer dans les services et les commerces en compensation du déclin dans certains secteurs industriels ?

— L'orientation massive des diplômés de l'enseignement supérieur vers les secteurs des services publics et privés est-elle irréversible ? Que signifie le ralentissement du recrutement de ces catégories dans les secteurs industriels avancés type pétrole ou chimie ?

— L'orientation professionnelle spécifique des femmes titulaires d'un diplôme post-baccalauréat vers les seuls secteurs tertiaires peut-elle être maintenue compte tenu des perspectives de croissance de cette population et de la hausse des taux d'activité féminine.

TABLEAU N° 4. — Evolution des effectifs par niveau de diplômes (1) et secteurs d'activité regroupés entre 1968 et 1975.

(En milliers.)

Secteurs d'activité \ Niveaux de diplômes (D.D.I.P.)	Sans diplôme	C.A.P. au +	B.E.P.C.	Baccalauréat	Supérieur au baccalauréat	Total
Agriculture	— 1.077	+ 64	+ 20	— 27	+ 6	— 1.014
Energie	— 78	+ 4	+ 7	+ 7	+ 10	— 50
Biens Intermédiaires	— 24	+ 45	+ 20	+ 17	+ 27	+ 85
Biens d'équipement	+ 159	+ 155	+ 71	+ 43	+ 77	+ 505
Biens de consommation	— 237	+ 77	+ 54	+ 19	+ 31	— 58
B.T.P.	— 190	+ 85	+ 33	+ 19	+ 16	— 38
Transports - Télécommunications ..	— 60	+ 42	+ 46	+ 24	+ 22	+ 74
Services	— 23	+ 82	+ 90	+ 72	+ 368	+ 589
Commerces	— 128	+ 105	+ 90	+ 51	+ 51	+ 170
Hors branches	— 129	+ 99	+ 151	+ 164	+ 390	+ 675
Total	— 1.788	+ 757	+ 582	+ 389	+ 998	+ 938

Source : Recensement-tableaux formation.

(1) Selon les catégories du code D.D.I.P. utilisé par l'I.N.S.E.E.

EN CONCLUSION

Les exemples qui précèdent montrent, à l'évidence, que les articulations que doit rechercher un pays comme le nôtre entre les efforts consentis pour développer son système éducatif et les caractéristiques de son économie mettent en cause des évolutions sur moyenne et longue périodes dont la confrontation des offres et des demandes d'emploi sur le marché du travail n'est que l'un des indicateurs.

En vérité, l'observation commence seulement à révéler les bouleversements qu'a introduit, dans les mécanismes du renouvellement de la population active par les jeunes générations, l'augmentation des effectifs des enseignements secondaires et supérieurs, particulièrement sensible pendant la période observée de 1968 à 1975.

Toute une série de questions essentielles pour la réalisation d'un nouvel équilibre de l'emploi en résultent, qui dépassent de beaucoup celle de la seule adaptation des conditions de travail aux exigences actuelles de la main-d'œuvre. Les comportements d'activité des femmes, dont dépend pour beaucoup le volume de notre population active ; la capacité des diplômés de prolonger plus longtemps une activité professionnelle utile ; les caractéristiques de qualification de la main-d'œuvre actuellement en réserve, comme cette note l'a brièvement montré, sont notamment en cause.

Ces phénomènes centraux expliquent l'attention portée par le CEREQ aux études longitudinales du comportement professionnel des individus :

- aux mouvements généraux de main-d'œuvre parmi lesquels l'insertion des jeunes dans l'emploi vient occuper sa place, importante, mais relative ;
- aux disparités sectorielles des structures d'emplois plus ou moins révélatrices de stratégies de recrutement dont la politique de formation professionnelle doit tenir le plus grand compte ;
- aux caractéristiques de qualifications introduites d'une manière novatrice par les réformes des enseignements secondaires et supérieurs, ou par l'essor de la formation des adultes ;
- aux situations locales enfin, où le réseau des emplois exprime les compromis trouvés entre les débouchés offerts par les entreprises et les compétences de la main-d'œuvre disponible.

Telle est la signification et la portée d'une meilleure connaissance, et autant que possible d'une meilleure prévision, du renouvellement de la population active et de ses qualifications, comparée à la contribution apportée par la main-d'œuvre de tout niveau de formation au développement ou à la transformation de notre économie.

VOIR BIBLIOGRAPHIE page 10

BIBLIOGRAPHIE

- « La qualification du travail, de quoi parle-t-on ? », ouvrage collectif relatant les travaux du séminaire Emploi du Commissariat général au Plan — collection Economie et Planification. La Documentation française, 1978.
 - « Bilan formation-emploi 1973 », ouvrage méthodologique sur la liaison formation-emploi — CEREQ/I.N.S.E.E./S.E.I.S. — collection I.N.S.E.E. D n° 59, septembre 1978.
 - « Les catégories sociales en France en 1975 : l'extension du salariat », L. Thévenot, Economie et Statistique n° 91, août 1977. Edition I.N.S.E.E.
 - « Dossier Horizon 1985 », Economie et Statistique n° 115, octobre 1979, édition I.N.S.E.E.
 - CEREQ, « L'évolution des professions entre 1954 et 1975 d'après les recensements », Bulletin Formation-Qualification-Emploi (Note d'information) n° 54, juin 1979.
 - CEREQ, Publications de l'Observatoire national des entrées dans la vie active (E.V.A.). Edition Documentation française :
 - Cahier n° 1 : Accès à l'emploi à la sortie des universités scientifiques (tous niveaux), octobre 1978 (30 F).
 - Cahier n° 2 : Accès à l'emploi des jeunes à l'issue d'une classe terminale de CAP, décembre 1978 (25 F).
- Tableaux (données chiffrées)*
- Volume n° 1 : Formations techniques supérieures courtes : DUT, BTS, BTSA (enquête 1976).
 - Volume n° 2 : CAP-BEP (enquête 1976).
 - Volume n° 3 : Universités scientifiques (enquête 1976).
 - Volume n° 4 : Accès à l'emploi après une formation technique courte supérieure DUT (enquête 1977).
 - Volume n° 5 : Accès à l'emploi des étudiants littéraires à la sortie des universités (enquête 1977).
- CEREQ, « L'évolution des emplois et des qualifications dans les secteurs de l'industrie, des services, du commerce » (décembre 1976).

ERRATUM

NOTE D'INFORMATION N° 55

Les profils de tâches des personnels de chantier dans le gros œuvre du bâtiment.

Une erreur s'est glissée dans l'intitulé des colonnes du tableau n° 3, page 6, qu'il convient de rectifier comme suit :

TABLEAU N° 3. — Répartition de la population des ouvriers de chantiers du bâtiment suivant les profils individuels de tâches observés et les classifications professionnelles (1).

Classifications conventionnelles	au lieu de : Profils exclusivement manuels					au lieu de : Profils non exclusivement manuels				Total = 100 %
	lire : Profils non exclusivement manuels					lire : Profils exclusivement manuels				
	Spécialisé		Large	Polyvalent		Polyvalent large		Spécialisé		
	A	B	C	D	E	G	H	K	L	

NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
DU CEREQ
575.62.63

Librairies-Imprimeries Réunies

7, rue Saint-Benoît, 75006 - PARIS — ☎ 261-81-32

Dépôt légal n° 39-186

Inscription à la Commission paritaire
des publications et agences de presse n° 1 063-AD

Directeur de la publication : Gabriel DUCRAY

Rédaction-administration
CEREQ
9, rue Sextius-Michel,
75732, PARIS CEDEX 15
575 62 63